

La

# foucade

ÉLAN, EMPORTEMENT CAPRICIEUX ET PASSAGER

Volume 1, no 1, Octobre 2000

Enfin le Comité  
québécois pour  
les jeunes en difficulté  
de comportement !

Les prix  
«Je suis capable,  
j'ai réussi!»

La délicate  
question de la  
réintégration

## Ça y est !

Vous avez entre les mains, la toute première édition de **La Foucade**, le nouveau journal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Pour cette première, nous avons réalisé une édition toute spéciale vous permettant de faire connaissance avec l'organisme. Ainsi, en plus d'un texte portant sur la réintégration en classe ordinaire, vous y trouverez une description du CQJDC, un article vous permettant de comprendre ses liens avec le *Council for Children with Behavioral Disorders* et une présentation sommaire des prix «Je suis capable, j'ai réussi !» qui seront décernés par le CQJDC aux jeunes s'étant démarqués par leur implication en vue de modifier leurs comportements. Dès le prochain numéro, vous découvrirez avec plaisir le coin des parents et celui des jeunes.

Vous le savez, travailler auprès des jeunes manifestant des comportements difficiles n'est pas une mince tâche et il en résulte bien des questionnements sur les meilleures façons de faire. Malheureusement, dans la course folle du quotidien, il n'est pas toujours aisé de trouver l'occasion de discuter de ses pratiques, de ses questionnements et de faire la mise à jour de ses connaissances. C'est dans ce but qu'est née **La Foucade**. Toutefois, ce journal ne saurait atteindre son objectif sans votre contribution. N'hésitez donc pas à faire part de vos réalisations. Vos commentaires, afin d'améliorer le contenu de ce journal, sont également bienvenus.

D'ici là, nous espérons sincèrement que vous apprécierez votre lecture et nous vous disons à très bientôt !

*L'équipe de rédaction.*

### Le Conseil d'administration

Camil Sanfaçon, président  
Peter Hamilton, vice-président  
Sylvie Moisan, secrétaire  
Michel Marchand, trésorier  
Égide Royer, administrateur  
Céline Desrochers, administratrice  
Hélène Trudeau, administratrice  
Silyv Courtois, administratrice  
Caroline Couture, administratrice  
Sylvie Gingras, administratrice  
France Turmel, administratrice

#### Comité de rédaction

Sylvie Moisan, Céline Desrochers,  
Caroline Couture, Silyv Courtois

La Foucade est réalisée par le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Ce journal est publié trois fois par année. Son contenu ne peut être reproduit sans mention de la source. Les idées et opinions émises dans les textes publiés n'engagent que les auteurs. Le journal ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

## À l'intention des auteurs

Toute personne intéressée à soumettre un texte faisant état d'expériences professionnelles ou de travaux de recherche portant sur la question des élèves manifestant des difficultés de comportement est invitée à le faire en tenant compte des règles de présentation suivantes.

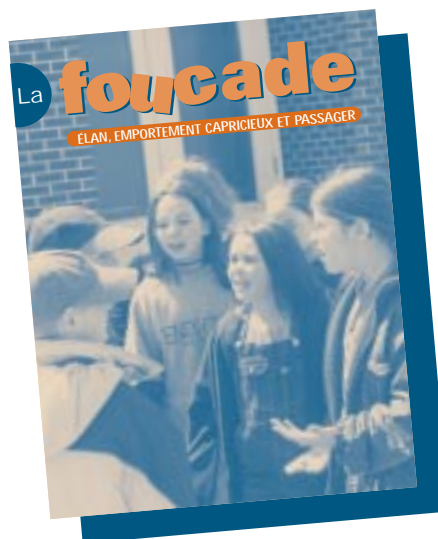
Le texte soumis doit être dactylographié à double interligne et sa longueur ne doit pas excéder 2 pages (environ 900 mots). Les citations doivent être accompagnées du nom de l'auteur, de l'année de publication du texte cité; de même si des références à des livres ou articles sont placées dans le texte, mentionner le nom et l'auteur entre parenthèses.

L'auteur doit faire parvenir trois exemplaires, sur papier, de son texte et une disquette 3.5 Word IBM ou Macintosh, accompagnés d'une brève note de présentation indiquant sa discipline professionnelle et ses champs d'activité. Le texte sera soumis anonymement à trois membres du comité de lecteurs et leurs remarques seront ensuite communiquées à l'auteur.

Veuillez faire parvenir votre article à l'adresse suivante :

### CQJDC

8440, de la Garonne, Charlesbourg, Québec  
G1G 3L1



*Les enfants de l'école Yves Prévost, de Beauport, ont bien voulu se prêter à une mise en scène illustrant des situations de conflits en milieu scolaire.*

### Le site Web du CQJDC

Le site ([www.cqjdc.org](http://www.cqjdc.org)) est accessible à tous. Cependant, la page « pour les membres seulement » est, comme son nom l'indique, uniquement disponible à ces derniers. Dans cette page vous trouverez quantité de matériel que vous pourrez utiliser dans votre pratique.

# Enfin le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement !



**Q**uand nous vous avons annoncé la naissance du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement plusieurs personnes ont sûrement été surprises. En effet, il est possible qu'au cours des dernières années vous ayez déjà participé à l'une des cinq journées de formation organisées par le CQJDC. Peut-être même étiez-vous des nôtres lors du Congrès canadien qui s'est tenu en mai 1999 à Québec, à l'Université Laval et qui avait pour thème «**Du lien à la relation d'aide, To relate is to connect.**»

Comment un organisme qui vient tout juste de voir le jour peut-il compter tant de réalisations? Parce qu'au départ, le CQJDC est une subdivision régionale d'un organisme international : le *Council for Children with Behavior Disorders (CCBD)\** et que cette subdivision existe depuis 1994. Pour plusieurs raisons, certaines étant légales, dont je vous ferai grâce ici, il devenait évident que le CQJDC devait créer sa propre organisation tout en demeurant en lien avec le CCBD.

Conscients des besoins des jeunes, des parents, des éducateurs et du milieu scolaire, nous avons donc fondé le CQJDC.

Afin de réaliser sa mission, le CQJDC s'est fixé les objectifs suivants :

- 1 Faire les représentations nécessaires auprès des autorités locales et gouvernementales afin que les jeunes qui éprouvent des difficultés de comportement reçoivent des services éducatifs de qualité.
- 2 Offrir aux parents de ces jeunes en difficulté, des services tels que des activités de sensibilisation et de formation et la possibilité d'adhérer au CQJDC comme membre.
- 3 Promouvoir la recherche et le développement professionnel de manière à contribuer à une meil-

leure connaissance des besoins de ces jeunes et ainsi faciliter l'intervention auprès de ceux-ci, de leurs parents et des agents d'éducation.

- 4 Favoriser la discussion et les échanges à propos des meilleures façons d'intervenir auprès des élèves manifestant des difficultés de comportement.
- 5 Organiser des activités de formation et de sensibilisation professionnelle à l'échelle locale, nationale et internationale.
- 6 Coopérer avec les associations professionnelles concernées par les élèves manifestant des difficultés de comportement et les autres organismes ayant les mêmes intérêts que le CQJDC.
- 7 Être présent dans les médias par des réactions aux événements d'actualité au cœur de nos préoccupations (opinion des lecteurs, conférences de presse, etc.).
- 8 Faire connaître les différents aspects concernant les difficultés de comportement rencontrées chez les jeunes, l'état des connaissances actuelles et les recherches en cours, par la création d'un site Internet (WEB) accessible à tous, la publication d'une revue (La Foucade) et par les activités de formation.
- 9 Maintenir l'affiliation à des organismes internationaux s'adressant aux élèves en difficulté (Council for Exceptional Children, Council for Children with Behavioral Disorders, AWCEBD, etc.).
- 10 Appuyer toute démarche en accord avec la mission du CQJDC.

Nous sommes au fait du très grand besoin de soutien qu'exprime le milieu éducatif.

Dans les écoles, les événements se succèdent rapidement et les intervenants doivent être vigilants afin de lire et d'interpréter ce qui se passe pour y répondre de façon appropriée.

La conjoncture actuelle fait en sorte qu'on retrouve dans les classes de plus en plus de jeunes en difficulté de comportement. La majorité des problèmes sociaux et familiaux que vivent les jeunes viennent s'ajouter aux problèmes scolaires. L'école devient pour plusieurs le seul milieu représentant la stabilité.

Il devient donc impératif d'augmenter les occasions d'échanges sur les pratiques pédagogiques, de s'apporter du soutien, de favoriser le potentiel créatif des collègues, de reconnaître et valoriser les réussites, de favoriser le sentiment d'appartenance, de créer des liens....

Nous sommes un jeune organisme conscient de l'ampleur de la tâche et confiant des nombreuses possibilités d'actions que nous pouvons nous donner. C'est l'engagement des membres et la participation aux différentes activités qui créeront le dynamisme et l'efficacité du CQJDC.

Écrivez dans votre journal, émettez vos opinions, partagez vos préoccupations et vos réussites, enrichissez votre site Internet, assistez et participez aux journées de formation, reconnaissez les efforts des élèves en les présentant au prix «**Je suis capable, j'ai réussi!**».

**Ne restez pas seuls, travaillons ensemble à offrir aux jeunes des services de qualité et donnons nous accès au soutien dont nous avons besoin.**



Camil Sanfaçon  
Président

\* Voir à ce sujet l'article de Peter Hamilton

## Les liens entre le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement et le Council for Children with Behavioral Disorders

**L**e Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement a débuté en 1994 comme subdivision québécoise officielle du Council for Children with Behavioral Disorders (CCBD). Depuis, il continue à être très actif.

Le CCBD, qui compte approximativement 9000 membres, surtout des États-Unis, est aussi présent dans plusieurs pays. Il est l'une des 17 divisions du Council for Exceptional Children (CEC) qui compte pour sa part environ 57,000 membres. Chacune des 17 divisions qui composent le CEC se spécialise dans une sphère particulière en lien avec les élèves manifestant des besoins particuliers. En plus du CCBD, on trouve des divisions qui s'intéressent à la question des difficultés d'apprentissage, des retards intellectuels, des déficits visuels, des troubles de la communication, etc.

Pour sa part, le CCBD est une organisation dynamique et énergique au sein du CEC et il vise plus particulièrement à faire reconnaître et à promouvoir les services de qualité pour les jeunes manifestant des difficultés de comportement. Il œuvre au niveau gouvernemental afin d'obtenir des garanties légales pour des services de qualité pour ces élèves et il offre d'excellentes opportunités de développement professionnel aux membres et aux non-membres qui peuvent prendre la forme de conférences internationales, de fins de semaine et de journées de formation pour les cliniciens. Le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement est l'un des 32 chapitres régionaux du CCBD.

Le CCBD publie un journal trimestriel de première qualité axé sur la diffusion des travaux de recherche le «Behavior Disorders», une excellente publication qui aborde des thèmes plus cliniques, «Beyond Behavior», publiée aux trois mois de même que de nombreux journaux d'information.

Tout récemment, j'ai eu le plaisir d'être élu représentant des membres canadiens (Canadian member-at-large). À ce titre, je siège sur l'exécutif du CCBD.

Être membre du CCBD s'avère un atout précieux pour tout professionnel qui souhaite être au fait des derniers développements théoriques et pratiques de notre champ de pratique. Le CQJDC est convaincu que les professionnels du Québec peuvent apprendre et partager leurs connaissances en s'associant à leurs collègues internationaux. Pour cette raison, il fut décidé par le comité fondateur du CQJDC, d'admettre gratuitement les membres du CCBD.

Notre association au CCBD fut extrêmement fructueuse au cours des cinq dernières années. Plus récemment, notre contribution fut également reconnue lors du congrès international du CEC qui s'est tenu en mai 2000 et où 5000 délégués étaient présents. À cette occasion, le CQJDC s'est mérité le statut de la subdivision par excellence du CCBD. De plus, le CCBD vient tout juste de reconnaître l'importance du "fait français" en réservant une place aux articles francophones dans ses journaux.

Tout ceci pour souligner à quel point notre affiliation au CEC et au CCBD est productive et que nous espérons encore beaucoup de notre implication et de notre coopération.

## Le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement

### linked with International Council for Children with Behavioral Disorders

The CQJDC began its existence in 1994 as the official Quebec chapter of the Council for Children with Behavioral Disorders (CCBD), and continues to be a very active member.

The CCBD, which has approximately 9000 members, mainly from across the United States but with members worldwide, is one of 17 divisions of the Council for Exceptional Children (CEC). The CEC has approximately 57,000 members worldwide. Each of the 17 composing the CEC specializes in a particular area of children's special needs. In addition to the CCBD, there are divisions concerned with learning disabilities, cognitive and developmental delays, communication disorders, visual impairment, etc.

The CQJDC is one of 32 regional chapters of the CCBD. The CCBD is a vital and dynamic organization in the movement to properly recognize and to provide appropriate services for children with behavioral disorders. It works at the governmental level lobbying for legislative guarantees of quality services and it offers excellent professional development opportunities to members and non-members alike in the form of international conferences, intensive training weekends, and training days for clinicians. The organization publishes a first quality research journal entitled "Behavior Disorders" quarterly; an excellent clinical magazine entitled "Beyond Behavior", also published quarterly; and several informative newsletters yearly. Presently, one of the CQJDC members, Peter Hamilton, acts as Canadian member-at-large on the executive of the CCBD.

Membership in the CCBD is highly recommended for any professional intent on keeping in touch with the cutting edge of theory and practice in our field. The CQJDC feels strongly that professionals in Quebec can learn, and impart knowledge, by associating themselves with their international colleagues. It has therefore been decided by the CQJDC board of directors to offer a free membership to the CQJDC to any member of CCBD. Our association with the CCBD has been extremely fruitful over the past 5 years. Our contribution has also been recognized, most recently, at the international CEC conference in May 2000 in Vancouver (5000 delegates), where the CQJDC merited the status of "chapter of excellence". In addition, the CCBD has recently recognized the importance of the "fait français" by beginning to publish articles in French in their journals.

All this to say that our affiliation with the CEC and the CCBD has been most productive, and we look forward to our ongoing involvement and cooperation.



Peter Hamilton  
Psychoéducateur, *Psychoeducator*  
vice-président du CQJDC  
*Vice President CQJDC*  
représentant des membres canadiens  
*Canadian member-at-large*

# La délicate question de la réintégration\*

**P**our certains élèves présentant des troubles de comportement, la classe adaptée peut constituer la meilleure alternative. Cependant, l'une des difficultés le plus souvent rencontrées, hormis celle d'amener ces élèves à modifier leurs comportements, c'est de les aider à réintégrer avec succès la classe régulière. Comme le soulignent Hunta and Wemer, (1982), la réintégration des élèves en difficulté de comportement est considérée comme un défi des plus audacieux à réaliser. L'état actuel des travaux permet d'avancer sans hésitation, que pour avoir des chances de réussir, la réintégration ne doit pas être improvisée. Plusieurs facteurs seront considérés et ce, dès la décision d'avoir recours à la classe adaptée.

## ■ FACTEURS RELIÉS À L'ENSEIGNANT

Ces facteurs sont principalement en lien avec les croyances et les connaissances de l'enseignant, de même qu'avec le soutien dont il devrait bénéficier.

Malgré toutes les craintes et les préoccupations que soulève la gestion des comportements difficiles, la grande majorité des enseignants reçoit très peu de formation appropriée pour travailler avec ces jeunes. L'espace consacré à cette question dans la formation des maîtres est si minime qu'il relève d'un manque de responsabilité et ceci se répercute dans les attentes parfois trop élevées que l'enseignant entretient à l'égard des élèves en difficulté.

## Au moment de la réintégration, on constate que :

- les attentes du milieu scolaire dépassent souvent les capacités du jeune en difficulté. On croit à tort, qu'après un séjour en classe adaptée, il est « guéri », « réparé », « prêt à fonctionner », que tous les problèmes sont disparus et qu'il est possible (et nécessaire) d'avoir les mêmes exigences envers lui qu'envers les autres élèves de la classe régulière;
- la tolérance à l'égard des comportements inappropriés de cet élève est souvent plus faible par rapport aux comportements des autres jeunes de la classe. Les premiers problèmes qui surgissent sont perçus comme la preuve que rien n'a vraiment changé et que la situation insoutenable d'avant le placement en classe adaptée, risque de resurgir;
- souvent, on craint que le comportement de cet élève ait un impact négatif sur ses compagnons de classe. Si l'enseignant accepte

d'avoir des exigences différentes afin de tenir compte de ses difficultés, il craint que les autres perçoivent ceci comme un signal d'approbation de ces comportements. Il peut également avoir peur de faire face à une contestation des élèves qui lui reprocheront de ne pas être juste.

## Le manque de soutien se fait également sentir et ce, à plusieurs niveaux :

- il n'est pas rare que la période précédant la décision de référer l'élève vers une classe adaptée ait été particulièrement difficile et frustrante pour l'enseignant de la classe régulière. C'est pourquoi celui-ci sera peu enthousiaste à l'idée du retour de l'élève dans sa classe de peur de voir rompre le nouvel équilibre qui s'était établi après son départ. Ce phénomène s'applique également à l'ensemble de l'école; l'élève s'étant bâti une « solide réputation », l'accueil risque également d'être froid dans les autres classes;
- parfois, le seul soutien qu'on proposera à l'enseignant, c'est un élève de moins dans son groupe. Comment peut-on considérer cela comme suffisant? Un tel processus purement comptable ne peut tenir compte des besoins particuliers de l'élève, de l'enseignant et de la classe d'accueil!
- les critères pour déterminer dans quel groupe l'élève poursuivra son cheminement s'apparentent davantage à des normes administratives plutôt qu'aux besoins des élèves;
- on déplore le peu de reconnaissance de temps pour établir un lien de communication et de consultation entre les enseignants du régulier et ceux de l'adaptation scolaire. Ainsi, il arrive fréquemment qu'entre le départ pour la



\* Cancio, Edward J, *Reintegration Revisited : How to Successfully Integrate Students with EBD from Traditional Self-Contained Classrooms*, 1999 International Conference for the Council for Children with Behavioral Disorders, Dallas, Texas.

classe adaptée et le retour en classe régulière, l'enseignant de cette dernière ait reçu très peu de nouvelles au sujet de l'élève. Il n'a donc pas été informé de ses progrès et n'a pas eu le temps de modifier l'image qu'il s'était faite de lui.

## ■ FACTEURS RELIÉS À L'ÉLÈVE

Ce sont les facteurs les plus souvent oubliés. En effet, de par les comportements qu'il manifeste, l'élève se bâtit souvent une réputation de petit dur à qui rien ne fait peur. Pourtant la pression est souvent très lourde sur cet élève. S'il fonde réellement des espoirs dans sa réintégration, il a d'autant plus peur de connaître un échec, un de plus. Oublier cette variable risque de conduire les tentatives de réintégration vers une voie sans issue.

C'est ainsi que l'on peut noter certains sentiments chez l'élève qui doit réintégrer la classe régulière :

- **la crainte de ne pas être capable** de répondre aux attentes des pairs, des parents et des enseignants. La commande est souvent grosse pour cet élève et il sait également qu'il sera « attendu » par ses compagnons de classe et par son enseignant qui risque de lui demander de faire ses preuves;
- **la peur de se sentir isolé dans le groupe**; les études et l'expérience le démontrent. Les élèves qui manifestent des comportements difficiles ont tendance à se regrouper et à se renforcer dans leurs comportements. La cohésion entre eux augmente d'autant plus que les autres élèves ont tendance à les rejeter en raison de ces comportements. S'il modifie ses agirs, quelle sera la réaction de ses anciens compagnons? Lui fera-t-on de nouveau une place?
- **inquiétude face à son sentiment de sécurité**; en classe adaptée, l'élève fait partie d'un groupe restreint pour lequel les adultes sont davantage en mesure de répondre à ses besoins d'attention et d'encadrement. De plus, ces adultes sont sensibles à ses efforts pour s'améliorer et peuvent réagir rapidement s'il se désorganise. Dans cette classe, le jeune a développé un sentiment d'appartenance, il

s'est fait de nouveaux amis. Comment réagira-t-il dans la classe régulière où l'on ne pourra lui offrir le même service?

- **appréhension de l'échec scolaire**; habituellement les classes adaptées sont multi-niveaux et considérant le peu d'élèves dans chacun des degrés, il n'est pas toujours possible pour l'enseignant de suivre étroitement le programme. L'élève peut s'inquiéter à l'idée de ne pas être au même niveau que les autres de la classe qu'il va réintégrer.

Il est important de signaler qu'il est possible que l'élève ne soit pas prêt ou qu'il se soit tout simplement conformé aux exigences de la classe adaptée afin de retourner rapidement dans son milieu. Enfin, il est probable qu'il soit incapable de fonctionner en grand groupe.

## ■ FACTEURS RELIÉS AUX PARENTS

Pour bien des parents, dont l'enfant éprouve des difficultés, l'école est un endroit désagréable et à éviter. Combien d'appels téléphoniques, de rencontres pour parler des comportements dérangeants de leur enfant? Combien de plans d'intervention où ils se sont retrouvés face à plusieurs intervenants qui parlaient de leur fils ou de leur fille en terme de « comportements à modifier », « d'habiletés à acquérir »? On ne peut se le cacher, même dans les meilleures conditions, les relations entre les parents et l'école sont rarement agréables lorsqu'il est question d'un élève en difficulté de comportement.

Devant la possibilité d'une réintégration, les parents sont anxieux et préoccupés à l'idée de revivre des problèmes d'adaptation à la nouvelle école.

## *La réintégration c'est possible, mais on doit la préparer*

## ■ PRÉPARATION ET PLANIFICATION DE LONGUE DURÉE

La planification de la réintégration doit commencer dès que la décision de référer l'enfant vers une classe spéciale est prise.

À cette étape on doit :

- identifier les connaissances et les comportements qui manquent à l'élève pour réintégrer sa classe d'origine;
- développer et faire part des critères de sortie de la classe adaptée;
- mettre en pratique des interventions comportementales, sociales et scolaires qui se basent sur les attentes du régulier et en faire l'évaluation avec l'aide d'un système de gestion du comportement.

## ■ PRÉPARATION IMMÉDIATE

Après avoir déterminé à quel niveau l'élève est prêt pour la réintégration, on avise toutes les personnes qui seront impliquées dans ce programme: l'élève, les parents, l'enseignant de la classe régulière et la direction d'école. On prendra en considération:

- les attentes de l'enseignant,
- les routines et les procédures de la classe,
- la présence et la participation de l'élève,
- la collaboration des parents.





## ■ RENCONTRE DE PRÉPARATION AVEC L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE RÉGULIÈRE

Soulignons à ce propos l'importance de :

- discuter des raisons de la réintégration et s'assurer de la volonté de l'enseignant de collaborer tout au long du processus;
- vérifier que l'enseignant est au courant qu'il peut être amené à changer certaines façons de faire dans sa classe afin de faciliter la réintégration;
- s'assurer du bon fonctionnement de la classe régulière d'accueil;
- présenter à l'enseignant toute l'information pertinente;
- discuter, avec l'enseignant, du soutien à lui offrir : assistance initiale, personne-ressource, suivi et évaluation, plan d'urgence pour des problèmes inattendus (ex. élève devient non-coopératif, se désorganise).

Il serait souhaitable de convenir d'un temps d'essai. Pendant cette période, la place de l'élève est réservée dans la classe adaptée.

## ■ PRÉPARER L'ÉLÈVE LORS D'UNE RENCONTRE

Relativement à cette rencontre, il est essentiel de bien la préparer et il ne faudra pas oublier de :

- discuter des attentes, des politiques du plan de réintégration et des modifications au programme spécial d'éducation qui auront lieu dans son groupe actuel afin de favoriser sa réintégration;
- modifier les attentes, les routines et les politiques de la classe adaptée afin de les amener peu à peu vers

celles de classe régulière. En fait, c'est suivre les étapes de la structure éducative de la classe adaptée (ex.: modifier la fréquence des renforcements pour coller à sa future classe);

- s'assurer de la motivation de l'élève pour son intégration en classe régulière. (Un élève peut avoir peur de l'intégration, mais être motivé à être intégré);
- parler avec l'élève de sa future situation et l'encourager à aller de l'avant tout en l'assurant de l'aide que la classe adaptée lui apportera pendant les premières journées de l'intégration. C'est le rassurer;
- présenter l'élève à l'enseignant de la classe d'accueil avant de commencer la réintégration.

On pourra commencer par une période de classe par jour ou par matière (par exemple la matière préférée de l'élève). On ajoute systématiquement des périodes. Un succès évident doit avoir lieu avant d'augmenter les heures en classe d'accueil. Soyez conservateur, il ne faut pas aller trop vite! Mieux vaut ralentir le rythme plutôt que de faire vivre un échec à tous.

## ■ L'ÉVALUATION

Il est fondamental qu'une évaluation des progrès de l'élève et des interventions réalisées par le personnel soit entreprise (Grosenick, 1985). Elles doivent se faire périodiquement, suivant les modalités fixées par l'enseignant de la classe d'accueil et par celui de la classe adaptée.

Au début, il faut maintenir une communication quotidienne, soit en utilisant une feuille de route ou des contacts personnels. Ceci évitera que l'enseignant se sente seul pour répondre aux besoins de l'élève.

Compte tenu de ce qui précède, nous estimons qu'il est crucial que l'enseignant soit habilité pour assurer le maintien des comportements nouvellement acquis et les renforcer au besoin. Il faut donc offrir de la formation et un soutien réel aux enseignants. Il n'est pas question d'improviser.

La réintégration ne doit pas reposer sur les seules épaules des enseignants mais sur une équipe école qui y croit, sur des parents prêts à collaborer, sur une commission scolaire et une direction d'école qui ont la volonté d'accompagner et de soutenir, par des moyens concrets, le personnel qui œuvre auprès de ces élèves.

Évidemment, il y a des choix à faire pour les administrateurs. Et cela doit se traduire : par la compréhension de ce que vivent toutes les personnes impliquées, par le soutien réel en terme de personnes-ressources et par la diminution significative du nombre d'élèves dans les classes.

À cet égard, le ministère de l'Éducation, dans le plan d'action en matière d'adaptation scolaire, vise la réussite éducative pour tous. Il sera intéressant de voir comment cela se traduira dans la réalité. Quels moyens concrets seront mis en place pour réaliser ce noble objectif.

*Traduction et adaptation :  
Camil Sanfaçon*



# CQJDC

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES  
EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

8440, de la Garonne, Charlesbourg  
(Québec) Canada G1G 3L1  
Site internet : [www.cqjdc.org](http://www.cqjdc.org)  
Courriel : [cqjdc@globetrotter.qc.ca](mailto:cqjdc@globetrotter.qc.ca)  
Télécopieur : (418) 628-8903

## Les prix

### «Je suis capable, j'ai réussi!»



#### Objectifs

Le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), en inaugurant les prix « Je suis capable, j'ai réussi ! » veut reconnaître les efforts des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental qui fréquentent des écoles primaires et secondaires. Par ces prix, le CQJDC désire encourager et récompenser ces jeunes pour leur persévérance et leur implication dans un processus de changement leur permettant de développer des habiletés et des attitudes pour répondre à leurs besoins tout en tenant compte de ceux de leur entourage.

#### Récompenses

Chaque année, cinq élèves du primaire et cinq élèves du secondaire dont les dossiers auront été jugés les plus méritants, se verront remettre un prix d'une valeur approximative de 200 \$. Afin de personnaliser les récompenses, chacun de ces prix sera choisi par les membres du jury en fonction des intérêts que le jeune aura manifestés sur son formulaire de nomination. Le jury pourra contacter la présentatrice répondante ou le présentateur répondant afin de valider son choix.

Tous les élèves pour qui un dossier aura été remis et qui ont fait des efforts pour améliorer leur comportement recevront un certificat attestant de leur belle performance.

Le CQJDC acheminera la récompense et le certificat à la présentatrice répondante ou au présentateur répondant afin qu'elle ou il remette son prix au récipiendaire.

#### Procédures

Tous les formulaires dûment remplis devront être acheminés au plus tard le 15 mars 2001 à l'adresse suivante :

**CQJDC** Je suis capable, j'ai réussi !  
8440, de la Garonne, Charlesbourg,  
Québec, G1G 3L1

Le formulaire est disponible sur le site Internet du CQJDC : [www.cqjdc.org](http://www.cqjdc.org)

Il est également possible de se le procurer en faisant la demande au CQJDC. (voir l'adresse déjà mentionnée)

*Hélène Trudeau  
et Caroline Couture*

Vous êtes intéressé à devenir membre du CQJDC  
ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire?

Remplissez la fiche d'inscription et retournez le tout au CQJDC :  
8440, de la Garonne, Charlesbourg, Québec, G1G 3L1

Les frais annuels sont de 30.00 et de 20.00 pour les étudiants (preuve exigée).



## Fiche d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Ville Province Pays Code postal

Courriel : .....

Téléphone : ..... Télécopieur : .....

Vous vous inscrivez à titre de :  parent  enseignant  éducateur  directeur

étudiant (cégep, université)  autre (préciser) : .....

